

CONFERENCE DES MAIRES DU 04 JUIN 2026

Objet : Motion relative à l' A31bis

Par arrêté en date du 10 avril 2026, Monsieur le Préfet de la Moselle a lancé l'enquête d'utilité publique relative au projet d'autoroute A31bis pour le secteur Nord. Elle porte sur :

- La déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement routier A31 bis – secteur nord entre l'échangeur de Richemont et la frontière luxembourgeoise,
- La mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme d'Entringe, de Fameck, Florange, Richemont, Terville, Thionville et Zoufftgen avec le projet présenté,
- Le classement dans la catégorie des autoroutes de la nouvelle section autoroutière nommée "contournement ouest de Thionville"

Débutée le 11 mai dernier, elle s'achèvera le 27 juin.

Dans ce cadre, Thionville Fensch Agglomération doit faire entendre sa voix et sa contribution au projet présenté.

Le constat de la saturation de l'A31 n'est plus à faire. Avec un trafic proche des 100 000 véhicules jour au Nord de Metz, la situation n'est plus tenable.

D'autant plus que toutes les études prospectives montrent une augmentation continue du trafic, notamment des navetteurs frontaliers qui constituent 60 à 70% du total des usagers de l'A31. Il en est de même pour les poids lourds, aujourd'hui à plus de 10 000 véhicules jour, soit très largement au-dessus de la moyenne des autoroutes françaises (entre 4 et 5000). Enfin, la part de trafic touristique sur cet axe européen très utilisé par les automobilistes du Benelux pour rejoindre le sud de l'Europe contribue à la saturation saisonnière de l'A31.

Le tracé actuel, établi selon des normes et des critères des années 60, rend impossible toute adaptation à cause de deux passages de la Moselle (Richemont et Beauregard) sur des ouvrages d'art anciens et surtout à cause de la traversée en zone totalement urbanisée entre Yutz et Elange, rendant impossible tout élargissement de la voirie actuelle.

Pourquoi, alors que nous subissons l'un des trafics les plus denses d'Europe, devrions-nous continuer avec une infrastructure qui est aussi l'une des plus vieilles de France ?

Le statu quo n'est pas tenable.

Dans ce contexte la seule autoroute ne saurait répondre aux enjeux de mobilité. Il est indispensable de renforcer l'offre de mobilité collective ferrée et routière.

Avec notre syndicat TEMO, Val de Fensch et Portes de France-Thionville, puis Thionville Fensch Agglomération, se sont résolument engagés dans la démarche du SERM depuis 2024. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à un projet clair visant à renforcer la mobilité collective dans le nord mosellan avec notamment :

- Le renforcement de l'offre sur la ligne TER Thionville – Hayange – Longwy
- La réouverture de la ligne Thionville – Bouzonville – Est Mosellan
- La création ou la réactivation de haltes ferroviaires (Florange, Yutz, Fontoy)
- La création d'une ligne TER entre Metz et Esch sur Alzette via le Pays Haut
- Plusieurs lignes de Car à Haut de Niveau de Service entre le pays thionvillois et le Luxembourg, y compris en utilisant les voies dédiées sur le nouveau tracé de l'A31 proposée dans l'enquête d'utilité publique.

Ces projets aujourd'hui fixés nécessitent des budgets importants (de l'ordre de 4 à 5 milliards € rien qu'en investissement d'infrastructures – hors matériels). Ils complètent les acquis des précédents accords notamment le protocole franco-luxembourgeois de 2018 qui permettra déjà de passer l'offre quotidienne en TER de 12 à 22 000 passagers. On peut aussi citer le projet BHNS porté par TEMO qui améliorera grandement le réseau urbain de transport collectif dans notre secteur.

Nous nous félicitons de ces avancées, qui concernent le trafic voyageur. Néanmoins, il est important d'aborder aussi la question du fret ferroviaire pour à la fois encourager le transit ferré des marchandises allégeant ainsi le trafic poids lourds sur l'autoroute, et réorganiser la circulation des trains de fret vers des parcours alternatifs au Sillon mosellan.

Mais cela ne suffira pas non plus à absorber le trafic routier Nord – Sud sur le nord mosellan.

C'est pourquoi le projet qui est présenté à l'enquête publique apporte une partie de la réponse. Depuis des années, ce projet a évolué dans le sens des attentes et des expressions des communes concernées notamment en intégrant le passage sous Florange par un tunnel profond. Le passage à 2x3 voies entre Richemont et La Feltière, ainsi qu'entre Elange et la frontière est de nature à répondre aux enjeux de mobilité nouvelle en permettant par exemple la réservation d'espaces pour des mobilités collectives ou le co-voiturage, la prise en considération des attentes en matière de protection contre les nuisances sonores (Uckange, Elange),

Certains aspects doivent néanmoins être encore travaillés :

- Les usagers venant de la vallée de la Fensch désirant prendre l'autoroute vers le Nord doivent avoir un accès direct à l'A31 depuis la RD13
- Les entrées du tunnel sous Florange doivent intégrer la protection des riverains en allongeant la partie enterrée des voiries
- Les entreprises susceptibles d'être relocalisées doivent rapidement obtenir une visibilité des conditions dans lesquelles cela se passera ; de son côté, notre collectivité est en contact permanent avec ces entreprises et travaille à identifier des terrains pouvant les accueillir
- Les recommandations de la Haute Autorité Environnementale devront être entendues notamment pour la protection des milieux naturels et pour la protection des populations exposées aux nuisances sonores et aux pollutions
- Les conditions tarifaires devront se faire dans des conditions économiques acceptables pour les populations concernées.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, les membres du Conseil communautaire :

- REAFFIRMATION** l'importance de revoir l'infrastructure autoroutière dans le secteur nord mosellan, aujourd'hui obsolète ;
- REAFFIRMATION** leur engagement dans la démarche du SERM pour laquelle ils appellent l'Etat et la Région à concrétiser rapidement le calendrier et leurs engagements financiers
- DEMANDENT** qu'une démarche dédiée au transport de marchandises soit entamée pour alléger le nombre des poids lourds sur les routes et identifier des itinéraires ferroviaires autres que le Sillon mosellan ;
- DEMANDENT** la réalisation d'un échangeur permettant aux automobilistes venant de la RD13 de prendre l'A31 vers le Nord sans entrer dans Terville ;
- DEMANDENT** la prise en compte des attentes des riverains des entrées du tunnel sous Florange en vue d'étendre la partie des voiries enterrées ;
- DEMANDENT** que la situation des entreprises devant être relocalisées soit rapidement établie notamment pour les conditions technico-financières d'une éventuelle expropriation ;
- DEMANDENT** une réponse adaptée aux questions posées par la Haute Autorité Environnementale ;
- DEMANDENT** des conditions tarifaires du péage conformes aux réalités socio-économiques des populations de notre territoire.